#### **ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**



Paris, le 1<sup>er</sup> juillet 2022

#### Rentrée des TERMINALES

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant pour la rentrée 2022-2023 ;

Rentrée des classes : Vendredi 2 septembre 2022

ST2S: 9h STMG: 9h30 GENERALE: 10h

**Début des cours** : Lundi 5 septembre 2022 suivant les emplois du temps remis le jour de la rentrée **Documents à rendre pour la rentrée :** 

- Fiche sanitaire de liaison
- Autorisations parentales
- Droit à l'image
- Etudes du soir
- Inscription pour l'examen du DELE (Diplôme d'espagnol comme langue étrangère)
- Fiche de commande T-shirt EPS

Ces documents sont à télécharger sur le site web du lycée, à remplir et à imprimer.

Les élèves nous les **remettront en une seule fois**, sous enveloppe à leur nom, le jour de la rentrée.

Le standard du lycée, 01.53.70.12.70, sera fermé du vendredi 15 juillet au soir au mardi 23 août 2022 midi.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un bel été.

Richard Lablée Chef d'établissement



## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 FICHE COMMANDE T-SHIRT SPORT

#### T SHIRT TECHNIQUE SPORT

Un T-shirt de sport est fourni à chaque lycéen pour la pratique du sport.

Son utilisation est obligatoire durant le cours d'EPS

Son achat est refacturé via	la facture globa	le.			
Afin que votre enfant puiss vous prions de remplir les dans l'enveloppe globale de NOM	éléments deman es documents de	ndés ci-dessous, c rentrée.	l'imprimer le for	mulaire et de l'ir	
Prénom					
CLASSE en 2022-2023					
	Garçon		Fille		
	(Veuille	ez cocher votre ch	oix)		
Taille : (S, M, L, XL) :					
T SHIRT COTON					
Par ailleurs, un 2ème T-shirt est disponible à l'achat au ta suivant :			•		
T SHIRT COTON					
NOM					
Prénom					
CLASSE en 2022-2023					
	Garçon		Fille		

(Veuillez cocher votre choix)

Taille: (S, M, L, XL):

Nous vous remercions pour votre attention.

Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe au Responsable de Vie scolaire de votre enfant le jour de la rentrée.



# ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 AUTORISATIONS PARENTALES

	eur, Madameen classe deen classe de
1.Nous	reconnaissons être informés et acceptons :
a) •	que notre enfant fasse les trajets aller-retour, seul et par ses propres moyens, sous notre entière responsabilité, pour se rendre : aux cours d'EPS (gymnase, stade, piscine, terrain de sport) aux activités proposées par les professeurs ou par les animatrices de Pastorale à l'extérieur du lycée, pendant le temps scolaire ou hors du temps scolaire : Pastorale, musées, conférences, théâtres, séances de cinéma, visites, enseignements d'exploration, TPE, etc). que notre enfant puisse arriver plus tard au lycée ou en sortir plus tôt en cas d'absence
D)	d'un professeur, d'une modification d'emploi du temps, avec l'accord de la direction.  Nota bene : quel que soit le cas, les élèves ne quittent l'établissement,
c)	<ul> <li>le matin, qu'à partir de 11h35 (sauf autorisation exceptionnelle de la Direction)</li> <li>l'après-midi, qu'à partir de 15h35 (sauf autorisation exceptionnelle de la Direction)</li> <li>que notre enfant soit libre de sortir de l'établissement (régime d'externat) après avoir déjeuné au restaurant scolaire (déjeuner obligatoire pour les élèves de Seconde)</li> <li>(Le lycée déconseille l'usage des 2 roues pour les déplacements de votre enfant)</li> </ul>
2. C	oncernant le Bureau de l'APEL (Association des Parents d'élèves),
	Nous autorisons le lycée à communiquer notre numéro de téléphone, notre adresse postale et notre adresse de courriel : $\square$ OUI $\square$ NON
3. C	oncernant les Parents – correspondants de la classe de notre enfant,
	Nous autorisons le lycée à communiquer notre numéro de téléphone, notre adresse postale et notre adresse de courriel :   OUI  NON

Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe

Date :..... Signature parentale.....



#### **ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

### AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE À DES FINS PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES

tompagner - accompler
Nous, soussignés, Monsieur, Madame
Responsable(s) de,
élève de
☐ autorisons ☐ n'autorisons pas le lycée Passy- St-Honoré à photographier et filmer notre enfant
☐ autorisons ☐ n'autorisons pas le lycée Passy- St-Honoré à publier, exposer, diffuser les image
de notre enfant uniquement pour les usages suivants :
<ul> <li>✓ Publication dans le journal scolaire de l'école</li> <li>✓ Présentation d'une activité pédagogique ou périscolaire</li> <li>✓ Cassette vidéo ou cédérom sur un sujet expressément désigné, à caractère pédagogique</li> <li>✓ Exposition de photographies dans le cadre des activités pédagogiques</li> <li>✓ Publication sur le site Internet du lycée ou de la circonscription de l'Education Nationale (accès non restreints)</li> <li>✓ Autres usages (à préciser par le lycée lors de la demande d'autorisation)</li> <li>Cette utilisation concerne</li></ul>
La photographie ne sera ni communiquée à d'autres personnes, ni vendue, ni utilisée à d'autres usages que ceux mentionnés ci-dessus.
La publication ou la diffusion de l'image de notre enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.
Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques qui concernent notre enfant est garanti. Nous pourrons donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et nous disposons du droit de retrait de cette photo si nous le jugeons utile.
DateSignature parentaleSignature de

PS : Dans le cas où l'élève est ou devient majeur dans l'année, ce document reste valable.

Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe



## ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

INSCRIPTION AUX ÉTUDES SURVEILLÉES

Afin de répondre à la demande des familles, nous avons le plaisir de vous informer que **4.30** heures d'étude surveillées sont mises en place dans l'établissement

#### les lundis, mardis et jeudis de 17h à 18h30h.

Ces heures d'étude, dirigées par un enseignant de l'établissement, sont accessibles à un maximum de 25 élèves chaque soir. Le nombre d'heures d'études surveillées par semaine est fixé par la famille et l'engagement est annuel.

Les frais d'inscription annuels sont de :

- 120 € pour 1,30 heure fixe par semaine.
- 180 € pour 3 heures fixes par semaine.
- 220 € pour 4,30 heures fixes par semaine.

#### Le montant sera porté sur la facture annuelle

Pour des raisons de contrôle, un élève inscrit pour un jour donné ne peut pas changer de jour durant le trimestre, sauf cas exceptionnel ou nécessité et avec accord préalable de la direction. Il est évident que si un élève gêne le bon déroulement et le calme de ces heures de travail, il sera exclu de l'étude.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Richard LABLÉE

Chef d'établissement

#### ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

#### INSCRIPTION AUX ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

Fiche-réponse à remettre le jour de la rentrée dans l'enveloppe globale

Monsieur / Madar	ne			
Parent(s) de l'élèv	e	E	n classe de	
Inscrivent leur enf	ant à l'étude (veui	llez cocher)		
		Lundi		
		Mardi		
		Jeudi		
Date	Signature du	représentant lé	gal	•

Document à imprimer et à remettre impérativement sous enveloppe au Responsable de Vie scolaire de votre enfant le jour de la rentrée.

PASSY SAINT HONORÉ	NOM :
FICHE SANITAIRE DE LIAISON ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023	Prénom :
	Date de naissance :

#### **VACCINATIONS**

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole – Oreillons – Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
OU DT polio				Autres (préciser)	
OU Tétracoq					
BCG					

SI VOTRE ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES, JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

#### RENSEIGNEMENTS MÉDIC AUX CONCERNANT L'ÉLÈVE

Suit-il/elle un traitement médical pendant le séjour : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (médicaments dans leurs boîtes d'origine avec la notice et marquées du nom de l'enfant). Il nous est interdit de prendre et garder les médicaments non accompagnés de leurs ordonnances.

#### **VOTRE ENFANT A-T-IL EU LES MALADIES SUIVANTES?**

F	RUB	EOLE		V	ARI	CELLE	ANGINE			TIC	ATISME ULAIRE GU	SC	ARI	LATINE			
OUI		NON		OUI		NON		OUI NON		OUI		NON	OUI		NON		
СО	COQUELUCHE		OTITE			ROUGEOLE		JGEOLE OREILLONS					•				
OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON		OUI		NON			

#### **ALLERGIES**

ASTHME	☐ OUI ☐ NON Si oui, quel est le traitement ;
ALLERGIES	Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir ( si automédication, le signaler)

ALLERGIES		
ALIMENTAL	RES	
REGIME ALI		
(précaution particulière		
ALLERGIES		
MÉDICAME	NTEUSES	
	DE SANTÉ ET PRÉCAUTIONS À PRENDI cidents, crises, convulsions, hospitalisa	RE Itions, opérations récentes ( veuillez préciser les
	DATIONS UTILES DES PARENTS ettes, prothèses auditives, prothèses o	dentaires, autres (veuillez préciser)
COORDONNÉES DU /DES	NOM DU PERE. ADRESSE : TELEPHONE PERSONNEL :	PROFESSIONNEL :
RESPONSABLES DE L'ENFANT	NOM DE LA MERE. ADRESSE :	
	TELEPHONE PERSONNEL :	PROFESSIONNEL:
N° Sécurité sociale du /de la responsable		
MEDECIN TRAITANT	NOM:	TÉLÉPHONE :
la couccionó	(NOM et Prénom)	
,	(NOW et Plenom)	
Responsable	légal de l'enfant (NOM et Prénom)	
		fiche et autorise le Responsable du séjour à pour l'état santé de mon enfant (traitement

Signature.....

#### **ANNEE SCOLAIRE 2022-2023**

Le 1<sup>er</sup> juillet 2022

Certification DELE: Niveau scolaire A2/B1

Chers parents, chers élèves,						
Les élèves hispanistes de Passy-Saint-Honoré peuvent, pendant l'année scolaire, suivre la préparation au DELE, Diplôme d'Espagnol comme Langue Etrangère. L'organisation des examens au DELE est gérée par l'INSTITUT CERVANTES, institut public espagnol chargé de promouvoir l'espagnol à l'international.						
Le DELE est un diplôme officiel de maîtrise de la langue espagnole. Il est accrédité par le Ministère espagnol de l'Education, de la Culture et des Sports. Les examens pour son obtention sont ouverts à toutes les personnes dont l'espagnol n'est pas la langue maternelle. Ce diplôme est souvent requis pour étudier dans une université espagnole ou travailler dans un pays hispanophone.						
L'examen au DELE correspondant au niveau A2/B1 pour les scolaires, se compose de 4 épreuves :						
-Compréhension écrite (50mn)						
-Compréhension orale (30mn)						
-Expression et interaction écrites (50mn)						
-Expression et interaction orales (12mn + 12mn de préparation)						
Cours hebdomadaire d'1 heure le soir vers 18H						
Participation de 140 €.						
Examen au mois de mai 2023 (la date vous sera communiquée ultérieurement)						
L'engagement est annuel et définitif.						
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.						
Caroline ROUGER, professeur d'espagnol						
<u>crouger@passy-st-honore.com</u>						
Fiche-réponse à remettre au Responsable de Vie scolaire de la classe						
Monsieur, Madame						
Parents deen classe deen						
☐ Inscrivent leur enfant au DELE ☐ N'inscrivent pas leur enfant au DELE						
Date:						
Signature des parents, précédée de la mention « lu et approuvé » :						